Vincennes (Seine), le 13 juin 1887. — Je souffrais d'une gastralgie; j'avais des vomissements fréquents; j'ai obtenu un très bon résultat par l'usage des Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte; les vomissements fréquents se sont arrêtés et j'éprouve un grand soulagement. En somme vos bonnes Pilules Suisses m'ont fait beaucoup de bien et vous pouvez le publier. DESVAUX, jardinier, 1724d 34, rue du Levant. (Signature légalisée).

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

Promotion. — Nous apprenons que notre concitoyen M. Honoré Lepers, lieutenant au 2e régiment territorial, a été promu capitaine au 46e régiment, par décret du 8 juin courant.

Une rôdeuse qui n'a ni domicile ni moyens d'existence, Mélanie Devoldre, âgée de 56 ans, sujet belge, a été arrêtée mercredi soir, pour vol d'un poids en cuivre de 5 kilog. valant 11 fr. Cette femme, qui a déjà bien des peccadilles de ce genre sur la conscience, avait dérobé le poids chez Mme veuve Demay, bouchère, qui lui avait fait la charité d'un morceau de pain. Elle paraît ne pas avoir été étrangère à un vol de vêtements commis il y a quelque temps, chez un tailleur de la rue de Menin.

Après interrogatoire, Mélanie Devoldre a été transférée à Lille.

Une escroquerie a été relevée à la charge d'un sieur Arthur Merlin, maçon, demeurant à l'Allumette.

Merlin s'attribuait, près des propriétaires, la fausse qualité de délégué par l'administration des Ponts-et-Chaussées pour le curage des égoûts et il usait parfois même d'intimidation pour obtenir qu'on lui confiât l'ouvrage.

A la suite de la plainte déposée par un propriétaire qui lui avait payé une certaine somme pour un travail de ce genre, non achevé d'ailleurs, Merlin a été arrêté.

Entre amateurs de pigeons. — M. C..., cabaretier, rue de Tournai, avait acheté un certain nombre de pigeons à M. B...; quelque temps après M. C... constata la disparition de quatre de ces pigeons et il acquit bientôt la certitude qu'ils étaient en la possession de son vendeur. Le fait a été constaté et procès-verbal a été dressé contre l'amateur indélicat.

Un sieur Pierre Joseph Léonard est allé se constituer prisonnier au poste de police en s'avouant expulsé de France.

Deux arrestations à la gare. — Hier, les nommés Joseph Richard, verrier, 36 ans, de nationalité belge, et C..da, 39 ans, cordonnier, sujet italien, tous deux expulsés il y a quelque temps, descendaient du train, lorsqu'ils tombèrent nez à nez avec le gendarme qui les avait conduits à la frontière. Celui ci ... s'empressa de les mettre ... l'arrestation; ils seront conduits aujourd'hui, à Lille.

Marcq en-Barœul — Lundi soir, deux camarades J.-B. Cornille et Béart, manœuvres ... maçons, longeaient le canal. En passant au Pont-Rouge, Cornille manifesta l'intention de se ... Béart continua sa route et quelques heures plus tard, il apprenait qu'on avait trouvé le cadavre de son camarade dans ... fait supposer qu'on se trouve en présence d'un accident.

J.-B. Cornille était très bien noté.

Roncq. — M. le docteur Galissot a été appelé à constater la mort du nommé Louis Maret, cabaretier au Blanc-Four que l'on avait trouvé pendu, hier matin, dans son grenier.

Cet homme s'adonnait habituellement à la boisson et menaçait, depuis quelque temps, de mettre fin à ses jours.

Halluin. — La douane a remis, hier, entre les mains de la gendarmerie un nommé Henri Parmentier, âgé de 22 ans, en vertu d'un arrêt de jugement prononcé contre lui à 8 mois de prison pour rebellion envers les douaniers, à une amende de 1.400 francs.

LILLE

Le dîner de la betterave. — Le huitième banquet de l'association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais, *dîner de la betterave*, qui a eu lieu hier au *Grand Véfour*, sous la présidence de M. François de Bus, ancien magistrat, a été des plus brillants et des plus animés.

Après le banquet, a eu lieu la première assemblée générale annuelle, à l'issue de laquelle le comité pour 1888-1889 a été composé de la façon suivante :

MM. François de Bus, ancien magistrat : Bresselle et Boucher-Cadart, président de la Chambre à la cour d'appel, le général de division L'Heriller Victor de Swarte, trésorier-payeur général ; Hattu, avocat; Vincent, chef de division honoraire ; Georges Mazinghien, homme de lettres ; Ladureau, chimiste.

M. Bouffet, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, ancien secrétaire-général de la préfecture du Nord, serait nommé directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Duval.

Un drame dans les fortifications. — Mardi, vers onze heures et demie du matin, un ouvrier dévideur, Léon Malfait, âgé de 31 ans, demeurant rue des Etaques, se reposait des fatigues des fêtes de Lille, étendu au soleil, sur l'herbe du talus des fortifications entre la porte Louis XIV et la Noble-Tour. Malfait rêvait quand il fut éveillé par trois enfants qui jouaient tranquillement sur le rempart.

Ce brusque réveil ne fut pas du goût de Malfait, qui se lança sur les enfants, en saisit un, le petit Paul Ségard, âgé de 15 ans, demeurant rue Macquart, et le lança avec une extrême violence dans le fossé des fortifications, d'une hauteur d'environ dix mètres. Par miracle, le jeune garçon ne reçut dans cette chute que des contusions sans gravité : il fut relevé par deux témoins de la scène et transporté d'abord au poste d'octroi de la porte Louis XIV, où il reçut les premiers soins. On le conduisit ensuite à l'hôpital Saint-Sauveur.

Quant à Malfait, arrêté sur-le-champ et conduit devant M. Gouvard, commissaire de police du 3e arrondissement, il a déclaré que les enfants l'avaient éveillé en le fouillant pour le voler. Cette version est démentie par tous les témoins de la scène.

Marché aux chevaux. — Au marché de mercredi, 195 chevaux ont été exposés en vente.

Marché calme.

LE CONGO!

A l'exquise douceur des fruits de l'Occident
Il avait les parfums des fleurs de l'Orient;
Lui seul donne à la peau beauté, santé parfaite,
En un mot, c'est le roi des vins de la toilette.
Savonnerie du Congo, 37, rue Lafayette, Paris. 17252d

CONCERTS ET SPECTACLES

La « Grande-Fanfare », à Calais. — La *Grande-Fanfare*, de Roubaix, a été magnifiquement reçue, dimanche, à Calais, et le concert qu'elle y a donné a obtenu un très vif succès.

Les Calaisiens se sont souvenus du cordial accueil que leur ont fait les Roubaisiens à notre concours de gymnastique, et ont voulu leur « rendre la pareille. »

Après les souhaits de bienvenue à la Mairie, la *Grande Fanfare* s'est rendue à l'Elysée où la société de gymnastique l'*Etoile* lui a offert les vins d'honneur. Le *Patriote* de Calais, qui nous apporte détails, ajoute:

« Ici, M. Paclot, l'actif président de l'*Etoile*, prend la parole pour remercier la « Grande Fanfare » de s'être rendue à Calais ; il assure que les membres de la Société feront tous les efforts possibles que pour les Roubaisiens emportent de leur voyage à Calais un souvenir aussi vivant que celui que l'*Etoile* a gardé de son dernier voyage à Roubaix.

» Inutile de dire que ces quelques paroles ont été soulignées par les cris de: vive Calais! Vive Roubaix! que, du reste, pendant toute la journée l'on a entendus en différentes occasions.

» M. Cardon, président de la *Grande-Fanfare*, répondant au toast de M. Paclot, dit qu'il est très flatté de l'accueil que sa société a reçu à Calais, accueil qui selon lui a dépassé toutes ses espérances; il propose un toast à la ville de Calais et à l'*Etoile*; il demande ensuite à ses concitoyens de chanter un vivat en l'honneur de M. Paclot.

» Nous ne connaissions pas cette vieille coutume, très vivace, paraît-il, dans la région du Nord, et bon nombre de nos concitoyens l'ignoraient et l'ignorent peut-être encore.

» Et bien! c'est ce qu'il y a de plus beau et de plus touchant à l'adresse d'une personne que l'on désire honorer, et cela dans toutes les classes de la Société. Ce vivat à lui seul vaut bien des discours. Le chant est large, puissant et l'on ne peut s'empêcher de l'écouter avec un profond recueillement. C'est un peu le *God save the Queen* des anglais comme rythme, mais peut-être plus expressif.

» Voici les paroles :

» Vivat (bis) semper (bis), in œternum »
» Qu'il vive, qu'il vive, qu'il vive à jamais ;
» Répétons sans cesse,
» Sans cesse :
» Qu'il vive à jamais,
» En santé, en paix,
» Ce sont nos souhaits »
» Vivat (bis) semper (*bis*), in œternum ! »

» Après quoi tous les convives lèvent leur verre en criant : *Qu'il vive !*

» Ce vivat, tel que nous l'ont donné les membres de la *Grande Fanfare*, qui sont aussi bons chanteurs qu'excellents musiciens, prouve surabondamment en faveur des vieilles traditions que l'on a bien souvent tort de laisser de côté. »

A cinq heures a eu lieu le concert. Le *Patriote* dit ici :

« Tous les musiciens, même les connaisseurs les plus difficiles, se plaisaient à dire, dimanche, que tous les morceaux, dont quelques-uns de grandes difficultés, avaient été exécutés d'une façon parfaite. C'est vrai, et nous regrettons certainement de ne pas trouver d'expressions assez éloquentes pour traduire ce que nous avons éprouvé en écoutant cette phalange de musiciens. »

Wattrelos—Un concert vocal et instrumental sera donné à Wattrelos, dimanche, 24 juin, par la musique municipale de cette commune, avec le bienveillant concours de l'*Union Chorale*, de Wattrelos, la *Grande Fanfare*, de Roubaix et la *Cœcilia roubaisienne* ; voici le programme :

Musique municipale de Wattrelos. — 1. Marche triomphante, L. Montage; 2 Grande valse, Gung'l.

Union chorale de Wattrelos. — 3. *Les Puritains*, Boulenger; 4. *Les Enfants des montagnes*, Saintis.

Cœcilia roubaisienne. — 5. *L'Hymne du pain*, A. Tilms; 6. *La prière avant la bataille.* Soubre.

Grande Fanfare de Roubaix. — 7. Ouverture de *Marinilla*, L. Montagne; 8 *Le Talisman*, fantaisie, Josneau.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 12 juin 1888

Présidence de M. PARENTY

Deux anarchistes. — Le onze du mois courant, deux anarchistes, émus par les douces vapeurs de l'alcool, gambadaient à la porte de la *Caisse commerciale*, provisoirement installée rue du Vieil-Abreuvoir, et poussaient des cris plus ou moins intelligibles, entre lesquels, toutefois, dominaient ceux de : « Vive la révolution sociale ! Vive l'anarchie ! A bas les exploiteurs ! »

Deux agents, que ces cris attiraient en ces lieux, dressèrent procès verbal à nos deux énergumènes pour tapage ayant troublé la paix des habitants.

Comme ils continuaient à crier, les agents voulurent les conduire au poste. Mal leur en prit, car Descamps leur débita, à la face, toutes les litanies ridicules, tandis que l'autre, Barrenne, non content de parler, leur donnait des coups de poing.

A l'audience de ce jour, tous deux se posent en martyrs de la révolution.

« Monsieur le président, dit Barenne, sur un ton mélodramatique vous nous condamnez à un mois de prison, mais nous savons que ce ne sont pas les hommes que vous voulez atteindre en nous infligeant cette peine, ce sont les principes! »

Vol d'effets mobiliers — Marie Psathieu a dérobé des effets mobiliers chez une de ses voisines de la rue des Longues-Haies. Ce vol lui vaut trois mois de prison.

L'affaire F. et D. — C'est aujourd'hui, jeudi, que M. Hattu plaide dans cette importante affaire.

MAITRE CARRÉ.

PETITE CORRESPONDANCE

C. C. F. — Veuillez vous expliquer plus clairement. Vous nous dites que vous êtes fils de belge. O..., avez-vous opté pour la nationalité française et, dans ce cas, avez-vous tiré au sort *en France?*

NORD

Dunkerque. — *Nouvelles d'Islande.* — D'après des lettres reçues à Dunkerque, la goëlette *Glaneuse* avait en cale, le 15 mai, 300 tonnes morue, la *Rose* 350 tonnes, le 16 mai et la *Foi*, 335 tonnes, le 15 mai.

— *Un évasion.* — Un artilleur, faisant partie d'un des bataillons de forteresse, qui était enfermé dans la prison cellulaire de la caserne Jean Bart, s'est évadé, dans la nuit de mardi à mercredi, après avoir scié les barreaux de sa prison.

Cet homme devait passer, devant le conseil de guerre, pour indiscipline.

— *Gravelines.* — Les bateaux de pêche, commandés par les sieurs François Bocquelet et Auguste Daulé, ont été surpris péchant en dehors des limites. Le commandant du sloop de l'Etat, *Hareng*, a dressé procès-verbal.

BELGIQUE

LA SITUATION PARLEMENTAIRE.

— Avant l'élection d'hier la Chambre des représentants comprenait :

82 catholiques, 42 libéraux, 14 indépendants. Total : 138.

Le Sénat :

43 catholiques, 26 libéraux. Total : 69.

Après l'élection d'hier, voici quelle est la situation :

A la Chambre :

81 catholiques, 38 libéraux.

Ballottage entre 16 indépendants et 16 libéraux à Bruxelles; entre 3 catholiques et 3 libéraux à Nivelles.

Au Sénat :

45 catholiques, 16 libéraux.

Ballottage à Bruxelles entre 8 libéraux et 8 indépendants; à Nivelles, entre un libéral et un catholique.

Quel que soit le résultat des ballottages, les catholiques sont assurés de conserver à la Chambre une majorité de 24 voix au *minimum* et au Sénat une majorité de 17 voix au *minimum*.

Les élections parlementaires belges. — Nous publions, ci-après, les chiffres officiels des scrutins de Bruxelles, que nous n'avons pu donner hier :

BRUXELLES

Votants : Sénat, 19,301 ; Chambre, 18,611. Bulletins nuls et blancs, 778.

Majorité absolue : Sénat, 9,245 ; Chambre, 9,306.

Indépendants :		Libéraux (Ligue) :	
SÉNAT :		SÉNAT :	
Allard	8121	Bischoffsheim	6819
De Marnix	8037	Brunard-Jacquet	6632
Heremans	7977	Cantoni	6562
T'Kint Orban	7960	De Brouckere	6907
Terlinden	8015	Goblet-d'Alviella	6756
Tiberghien	8005	Graux	6839
Van der Burch	7981	Steurs	6701
Van Overloop	8000	Van Halteren	6577
CHAMBRE :		CHAMBRE :	
Bilaut	8036	Bergé	6740
de Borchgrave	8042	Buls	6933
de Mérode	8097	Claessens	6963
d'Oultremont	8181	Dustin	6683
De Smedt	7999	Guillery	6875
Parmentier	8029	Hanssens	6621
Simons	8036	Hollevoet	6664
Slingeneyer	8033	Huysmans	6612
Somzée,	8191	Lepage,	6628
Stroobant,	7971	Reisse,	6610
Systermans,	8037	Rousseau,	6656
Casse,	7966	Spinnael,	6520
Jacmart,	7986	Urban,	6589
Mesens,	7989	Vanderkindere	6645
Nerincx,	7966	Van Meenen,	6512
Théodor,	7919	Vauthier,	6577
Radicaux :		Ouvriers :	
SÉNAT :		CHAMBRE :	
Crocq,	3484	Bertrand,	930
Mignot,	3595	Delporte,	909
De Renesse,	3161	De Paepe,	994
Vaucamps,	3567	Sas,	918
		Van Cauberg,	948
CHAMBRE :		Vandendorpe,	929
Carpentier,	3592	Volders,	930
Dansart,	3493		
Demeur,	3471	Libéraux flamands :	
Ferus,	3372		
Hanrez,	3376	CHAMBRE :	
Janson,	3550		
Lambiotte,	3387	Dedeyn,	501
Lepoutre,	3399	Kops,	371

Ballottage pour toutes les listes.

Les élections de mardi et la Presse. — Les journaux catholiques ne cachent pas la joie que leur causent les élections de mardi.

« Voilà donc, dit le *Journal de Bruxelles*, à quel pauvre et décourageant résultat a abouti l'immense effort tenté contre le ministère actuel par la coalition de ses adversaires de toute couleur et de tout calibre: doctrinaires, radicaux, socialistes, libéraux unis ou désunis (on ne sait plus comment les appeler). »

Le *Patriote*, de Bruxelles, s'exprime ainsi :

« La Belgique reste libre. Plus que jamais elle entend rester libre.

» La province a été magnifique!

» Partout où ils ont osé engager la lutte, nos adversaires mordent la poussière. Partout où nous leur avons livré l'assaut, nous l'emportons ! »

Les journaux libéraux sont découragés. On comprend cela.

L'*Etoile* gémit; l'*Indépendance* cherche à amadouer les radicaux de Bruxelles, en vue du ballottage; la *Réforme*, journal radical-socialiste, rend les doctrinaires responsables de la débâcle des libéraux; enfin, le *Peuple*, organe de la « démocratie socialiste, attaque violemment le système censitaire.

La soirée de mardi à Bruxelles. — *La comtesse de Flandre sifflée.* — Dans la soirée de mardi les différents corps de la garde civique de Bruxelles ont été disséminés dans les quartiers de la ville.

La garnison était consignée.

Plusieurs bagarres se sont produites et de nombreuses personnes ont été contusionnées; un paisible passant a même eu la joue fendue par un coup de sabre.

Un incident s'est produit à la sortie du théâtre de la Monnaie.

La comtesse de Flandre a été reçue par une bordée de sifflets.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Jules Campana, rue Saint-Honoré, 3. — Louis Vatrain, rue d'Italie, 46. — Jean Waes, rue de Tourcoing, 2, cour Saint-Louis, 24. — Octave Loeullieux, place Chaptal, cour Lezy, 2. — Alida Hellin, rue de Rome, 166. — Fernande Questroy, rue de la Vigne, maison Flipo, Flipo, 74. — Camille Uyttendaele, chemin de la Makellerie. — Edouard Volcke, rue du Fontenoy, 164. — Fernand Lecomte, rue de Lannoy, 222. — *Mariage.* — Emile Dejans, 25 ans, domestique, boulevard de Metz, 5, et Maria Declercq, 23 ans, servante, boulevard de Metz, 9. — *Déclarations de décès du 13 juin.* — Noël Liagre, 5 mois, rue de Luxembourg, cour Warrem, 1. — Volcke, présenté sans vie, rue du Fontenoy, 164. — Rose Muller, 58 ans, sans profession, rue de la Gare, 63.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Marie Blondel, rue du Casino. — Léon Lemahieu, rue Neuve-de-Roubaix. — Elisa Dervaux, aux Orions. — Marie Favorel, rue du Bois. — Paul Deadievel, rue du Château.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 9 au 13 juin.* — Cyrille Feys, Colbras. — Gustave Vervait, Colbras. — Henri Decoene, rue Centrale. — Robert Caerman, rue Centrale. — Désiré Vanderplanque, Mont. — Victor Debrabandere, cour Porchet. — Alphonse Forret, rue Saint-André. — Cyrille Demuynck, rue Solférino. — Emile Stobe, au Mont. — Zulma Nyfroet, au Gravier. — Arthur Vandenberghe, au Mont. — Robert Dewaf, rue Centrale. — *Déclarations de décès du 9 au 12 juin.* — Ernest Claes, 29 mois, au Mont. — Albert Raquet, 6 mois, rue Centrale. César Linard, 28 ans, Bourg. — Marguerite Masselis, 17 mois, rue Fraget. — Gustave Joye, 3 ans, Centre. — Marie Vandewyttyn, 24 ans, rue Verte. — Michel Bels, 6 mois, Bourg.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BOUCKAERT-LERIQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hortense-Virginie LERIQUE, décédée à Wattrelos, le 13 juin 1888, à l'âge de quarante-neuf ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 15 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, hameau du Sartel. — L'Obit du mois sera célébré le mardi 17 juillet, à 9 heures, en la même église.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 juin 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur René-Henri DENIS, pharmacien, époux de Dame Marie CARETTE, décédé à Roubaix, le 10 juin 1887, à l'âge de 27 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Mouveaux, le mercredi 20 juin 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste MILLESCAMPS, décédé à Mouveaux, le 30 avril 1887, dans sa 31e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

14 JUIN 1800

MARENGO

Marengo fut le prix de l'audacieuse entreprise qui, à l'insu de tout le monde, avait porté une armée française au sommet du grand Saint-Bernard.

En débouchant au pied des montagnes, par Ivrée, dans la plaine du Piémont, Bonaparte avait devant lui, à 35 lieues un peu vers le sud-est, une partie de l'armée autrichienne s'acharnant autour de Gênes, et à 45 lieues un peu vers le sud-ouest, l'autre partie s'obstinant à forcer Nice et le Var.

Au lieu de marcher droit à eux il obliqua à gauche, courut s'emparer de Milan, envoya des corps se saisir de Crémone et de Plaisance qui sont sur le Bas Pô, à sept ou huit lieues en avant de Plaisance, au-dessus de l'endroit où le Tessin se réunit à lui, et s'établit sur la rive droite à un endroit appelé Stradella, espèce de défilé où les derniers contreforts des Apennins s'approchent assez du fleuve pour ne laisser à la route d'Alexandrie à Plaisance qu'un passage étroit. Ainsi placé, il barrait toute retraite aux Autrichiens.

Ceux ci n'avaient, en effet, que trois routes pour s'enfuir : celle du nord, qui traversant le Pô à Turin; les conduisait à Milan; celle du sud, qui à travers les montagnes de Gênes, les conduisait à Crémone; celle du centre qui, le long de la rive droite du Pô, les conduisait à Plaisance. S'ils prenaient la première, ils tombaient sur le Tessin gardé par les Français; s'ils prenaient la seconde, ils tombaient sur Crémone également occupé; s'ils prenaient la troisième, ils rencontraient Bonaparte et son principal corps d'armée, placé au sommet de l'angle formé par le Tessin et le Bas-Pô, et pouvant en aussi peu de temps être secouru par les corps qui gardaient les deux fleuves que secourir lui-même celui des deux devant lequel les Autrichiens se présenteraient.

Les Autrichiens s'étaient en effet, avancés sur la route de Plaisance, Lannes les avait le 9 juin rencontrés à Montebello, en avant de la Stradella, et les avait refoulés. Depuis lors, ils n'avaient reparu nulle part, et Bonaparte, ne comprenant pas qu'ils pussent perdre du temps alors qu'à chaque heure le cercle se resserrait autour d'eux, et craignant qu'ils n'eussent trouvé pour s'échapper quelque voie qu'il n'eût pas devinée, s'était avancé de Stradella sur Alexandrie avec une partie de son armée pour les chercher, poussant son avant-garde le 13 au soir jusqu'à Marengo qui n'en est pas à deux lieues, et envoyant Desaix sur sa gauche vers Novi avec une division pour les arrêter s'ils essayaient de s'échapper par là.

C'est dans Alexandrie qu'ils étaient, et ils venaient en gens de cœur, de se décider à se faire jour le lendemain au prix de leur sang.

Le 14 juin, à la pointe du jour, ils débouchèrent d'Alexandrie sur Marengo, par la route de Plaisance, au nombre de 40.000 hommes et 200 canons ; Lannes et Victor y étaient seuls avec 15 ou 16.000 hommes ; un combat acharné s'engagea ; vers deux heures, Victor et notre gauche étaient en déroute; Bonaparte accourut, amenant environ 6,000 hommes et lançant courriers sur courriers à Desaix pour le ramener.

Malgré d'incroyables efforts, il fallut reculer jusqu'à San Giuliano, à 5 ou 6 kilomètres de Marengo; à trois heures la bataille était perdue, la route de Plaisance était ouverte aux Autrichiens, notre armée n'occupant plus dans la plaine qu'une ligne oblique de San Giuliano à Castel Ceriolo (à 3 kilomètres au nord de Marengo). Déjà les Autrichiens s'avançaient en ordre de marche sur la route vers San Giuliano, et leur général avait expédié à toute l'Europe des dépêches pour annoncer sa victoire.

Heureusement Desaix s'était arrêté court au bruit du canon sur la route de Novi, et devançant les officiers envoyés pour le ramener, il avait rebroussé chemin. A trois heures il arrivait à San Giuliano avec sa division ; on n'attendait que lui pour reprendre l'offensive ; au moment où les têtes de colonne autrichiennes suivant la route de Plaisance arrivaient à San-Giuliano, une effroyable décharge les arrête tout à coup, et de San-Giuliano à Castel Ceriolo la ligne oblique des Français s'ébranle et fond sur eux; arrêtés en tête par Desaix qui tombe mort dès les premiers coups de fusil, chargés en flanc sur toute leur ligne, rompus par de furieuses charges de cavalerie de Kellermann, ils sont refoulés en désordre sur Marengo, la panique s'empare d'eux, et; au milieu d'une épouvantable confusion, ils rentrent dans Alexandrie, laissant 8,000 hommes sur le champ de bataille et plus de 4,000 prisonniers; les Français avaient perdu 6.000 hommes sur 28 000, mais l'Italie était reconquise et le sort des Autrichiens irrémédiablement décidé; le lendemain ils furent obligés de capituler.

PENSÉES

Rien ne se continue aussi facilement que ce qui a réussi,

MIGNET.

— De tous les impôts, le moins désagréable et le plus juste est celui que paie notre voisin ; le meilleur impôt est celui des autres. EDMOND ROUSSE.

— Tout le monde veut parvenir et personne ne veut avoir l'air d'un parvenu.

CHARLES NARREY.

— La guerre fait partie de l'ordre de choses établi par Dieu. Sans elle, le monde tomberait en pourriture et se perdrait dans le matérialisme.

MOLTKE.

FAITS DIVERS

Procédé pour vieillir les liqueurs. — Bien des méthodes différentes ont déjà été proposées pour vieillir des liqueurs de fabrication récente. Naturellement, aucune ne vaut le procédé réel, c'est-à-dire mettre la liqueur de côté jusqu'à ce qu'elle ait acquis les qualités que lui donne la vieillesse.

On a remarqué, en effet, que les liquides récemment distillés ou récemment mélangés, et particulièrement ceux qui contiennent des substances volatiles ou odorantes, demandent un temps de stage parfois assez long pour que les divers ingrédients soient bien fondus et qu'aucun ne prédomine sur les autres.

Si la température de la chambre dans laquelle le liquide est conservé ne varie pas beaucoup et si le vase n'est pas remué de temps en temps, ce stage est beaucoup plus long que si la température est soumise à des changements périodiques et que le vase soit agité à l'occasion : un exemple frappant de l'efficacité de ces deux agents combinés ou même de l'un ou de l'autre seul, est la rapidité avec laquelle vieillissent les vins que l'on transporte par mer ou qui subissent l'influence d'un ou deux étés chauds.

Parmi les procédés recommandés pour hâter la vieillesse, aucun ne réussit mieux qu'une application judicieuse de la chaleur.

Si le liquide est contenu dans des vases bien fermés, avec aussi peu d'air que possible et qu'on le porte à une température de 24 à 25 centig., on observera une notable accélération dans l'acte de vieillir, mais si la chaleur est poussée de 60° ou 70° et maintenue pendant dix ou douze heures, le liquide sera tellement changé qu'au bout d'une ou deux semaines de repos il pourra parfaitement passer pour vieux.

Le même procédé peut être appliqué, non seulement aux vins et aux liqueurs, mais aussi aux parfums, essences, eau de Cologne, etc., etc., avec la seule précaution d'empêcher l'évaporation des essences.

Une exécution à Bagdag. — Une exécution qui a eu lieu à Bagdag, il y a une quinzaine de jours, nous donne une idée exacte des mœurs de cette partie de l'Empire ottoman.

Il y a quelque temps, le nommé Mustapha, domestique employé chez un négociant musulman de Bagdad, assassinait son maître pour le voler : arrêté et jugé il fut condamné à 15 ans de travaux forcés.

La fille unique de la victime ne fut pas satisfaite de cette condamnation et interjeta appel exigeant la tête de l'assassin de son père.

Le tribunal supérieur condamna en effet, Mustapha à la peine capitale, et l'arrêt fut soumis à la sanction du sultan.

Selon l'usage musulman, le firman impérial sanctionnant le jugement laissait au « davadji », c'est-à-dire à la partie, le droit de « pardonner » au meurtrier dont la peine en ce cas devait être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, si, la fille du négociant assassiné restait inflexible, on devait passer outre à l'exécution du coupable; La jeune fille ne voulut pas entendre parler de pardon, et l'on chercha un bourreau.

En attendant, le condamné manifestait des intentions de suicide, et, comme l'implacable vengeresse craignait de voir sa proie lui échapper, elle demanda et obtint que Mustapha fût enchaîné au mur de son cachot dans une position qui lui interdisait tout mouvement, il y resta ainsi trois jours entiers.

Un Kurde vint alors s'offrir pour remplir l'office du bourreau, moyennant trente francs.

L'exécution a eu lieu le 20 mai sur la place qui regorgeait de curieux.

Le condamné fut amené, dépouillé de ses vêtements jusqu'à la ceinture et attaché à un poteau très bas.

Le bourreau, armé d'un sabre, se mit à l'œuvre et porta plusieurs coups sans parvenir à séparer la tête du tronc.

Pour prendre de nouvelles forces, il trempa son index dans le sang du condamné et s'en humecta les lèvres ; il réussit alors seulement à terminer d'un coup énergique son horrible besogne.

A peine la tête avait-elle roulé sur le pavé, que la fille du négociant assassiné et ses parentes se jetèrent sur le cadavre et trempèrent leurs mains dans le sang fumant pour s'en mouiller les lèvres « en expiation du crime ».

CHOSES ET AUTRES

Un maire, ancien magistrat, consacrait l'autre jour l'union civile d'un jeune couple.

Après avoir posé la question sacramentelle :

— Mademoiselle Rosette, consentez-vous à prendre pour époux M. Aristide Capononet?

L'ancien magistrat se retourne vers le jeune homme et avec un grand sérieux :

— Prévenu, qu'avez-vous à dire pour votre défense?...

* * *

Un monsieur se présente, hier, au théâtre des Nouveautés, et demande qu'on veuille bien lui reprendre un coupon loué pour la soirée ;

— Ma femme vient de mourir et, vous comprenez...

La buraliste s'apprête à remettre au monsieur l'argent du fauteuil.

— Ce n'est pas cela que je vous demande, dit-il. Changez moi seulement le coupon... Pas pour demain, c'est l'enterrement ; mais pour après-demain, si vous voulez bien.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le chef d'état-major général

On assure que la question du chef d'état major général sera tranchée dans un sens ou un autre avant le départ de M. Floquet pour Marseille.

On sait pertinemment que M. Floquet, appuyé par MM. Lockroy et Viette, a mis son *veto* à la nomination de M. de Miribel, au cours du dernier conseil des ministres.

Il est probable qu'on maintiendra nominalement le général Haillot dans ses fonctions officielles, mais qu'elles seront effectivement exercées par M. de Miribel.

Petits moyens, petite politique.

Une arrestation à Epinal. — Tentative de vol d'un fusil Lebel

Epinal, 14 juin. — Le sieur Emile Jobain, ouvrier de fabrique, né à Mulhouse, a été arrêté au café Guth, rue des Casernes, par trois soldats du 149e de ligne, après avoir tenté de se faire livrer par eux un fusil Lebel, moyennant une somme de 5,000 fr.

Il a été interrogé successivement par les officiers du 149e, le commissaire de police et le procureur de la République.

Une perquisition faite à son domicile n'a rien fait découvrir. Il habitait Epinal depuis 4 semaines. Il n'a pas de moyens d'existence et était possesseur de 126 francs 55 en argent français et allemand,

Un nouveau torpilleur

Londres, 14 juin. — Un nouveau torpilleur, construit pour la marine française, a été lancé hier à Chiswick.

Ce torpilleur atteint la plus grande vitesse obtenue jusqu'à ce jour, c'est-à-dire qu'il file 25 nœuds à l'heure.

C'est un torpilleur de première classe, entièrement construit en acier ; sa longueur est de 147 pieds, sa largeur de six pieds.

Son extrême vitesse est due à un nouveau type de chaudière.

Le nouveau torpilleur a été baptisé le *Coureur*.

Le lancement de la « Plata »

Il est à peu près décidé que M. de La Porte, sous-secrétaire d'Etat des colonies, se rendra à Marseille avec MM. Floquet et Peytral, qui doivent aller, lundi matin, de Marseille à la Ciotat par mer, pour assister au lancement d'un nouveau paquebot des Messageries maritimes, la *Plata*, destiné aux voyages du Brésil.

M. Béhic, directeur des messageries maritimes, présidera la réception qui sera faite aux ministres par cette compagnie, lors de leur visite aux chantiers de la Ciotat.

Les passeports pour l'Allemagne

Une dépêche du gouvernement allemand est arrivée, la nuit dernière, à l'Ambassade d'Allemagne à Paris, portant ordre à l'ambassadeur de se montrer très circonspect dans la délivrance des passeports.

On reproche, en haut lieu, à M. de Münster d'avoir trop aimablement cédé, ces derniers temps à de nombreuses sollicitations mondaines et d'avoir délivré trop généreusement des passeports pour l'Allemagne.

Cette amabilité de M. Münster pourrait bien lui coûter son haut poste à Paris.

Le Tonkin de l'Italie

Rome, 14 juin.— La *Tribuna* dit avoir reçu de très bonne source les détails suivants au sujet des insolations dont il a été question à la Chambre des députés, et qui ont frappé des soldats de l'armée de Massouah :

Sur la proposition du commandant en chef, le gouvernement avait approuvé la marche d'Archico sur Agametta.

Le premier bataillon de chasseurs partit, mais la chaleur l'obligea à s'arrêter après quelques heures de marche.

Ordre fut alors donné au second bataillon de partir, en emportant tout son campement, à l'une des heures les plus chaudes de l'après-midi.

Une compagnie tout entière se débanda : les soldats tombaient exténués.

On chargea alors les bachi-bouzouks de pousser en avant les soldats qui, malgré les ordres de leurs officiers, refusaient d'obéir.

Un soldat tira un coup de revolver sur son lieutenant colonel qui s'avançait sur lui, le coup effleura le cheval ; un second coup blessa le lieutenant-colonel. Le soldat se suicida ensuite.

Le chiffre des morts n'est pas inférieur à quinze.

La *Tribuna* adjure le gouvernement de vérifier l'exactitude de ces renseignements.

BIBLIOGRAPHIE

JEANNE D'ARC, ses exploits, son procès, ses vertus, par V. Canet, professeur d'histoire aux Facultés catholiques de Lille. Un vol. in 8°, 200 pages, orné de filets rouges et de nombreuses gravures dans le texte. Prix : 2 fr.

LA VIE DE SAINT-PIERRE CLAVER, de la Compagnie de Jésus, apôtre de Carthagène et des Indes Occidentales, par le Père Fleuriau, de la même Compagnie. Un vol. in-8°, 200 pages avec filets rouges, orné d'un portrait du Saint et de gravures dans le texte. Prix : 2 fr.

SAINT-VINCENT DE PAUL, d'après Louis Abelly, évêque de Rodez, in-8°, de 210 pages, avec filets rouges, orné d'un portrait du Saint et de nombreuses gravures dans le texte. Prix : 2 fr.

Société de Saint-Augustin, Lille.

Ces trois volumes appartiennent à la collection des *Hommes illustres*, inaugurée l'année dernière avec tant de succès par l'imprimerie Saint-Augustin. Après les grands guerriers chrétiens, *Clovis, Charlemagne, Godefroy de Bouillon, Turenne, Sobieski*, etc., voici les grands saints : *Pierre Claver et Vincent de Paul*, et, comme transition entre l'héroïsme militaire et l'héroïsme de la vertu, une femme qui les réunit tous deux dans son incomparable existence : *Jeanne d'Arc.*

Nous avons rendu compte, en son temps, de l'important ouvrage de M. Canet sur Jeanne d'Arc réhabilitée vengée par ses accusateurs et ses juges. L'auteur a extrait de son œuvre le présent volume, en retranchant toutes les considérations historiques et tous les détails qui n'étaient pas absolument nécessaires pour mettre en relief la douce et puissante physionomie de l'envoyée de Dieu. L'éditeur y joint des illustrations qui appartiennent presque toutes à l'époque où se sont passés les grands événements racontés. Les gravures et le texte se prêtent un appui mutuel; ils reportent le lecteur à ces temps qu'il importe de bien connaître, pour comprendre combien le Christ qui « aime les Francs », a eu souci de leurs destinées.

La *Vie de Saint-Claver* est celle du P. Fleuriau, c'est-à-dire la meilleure et la plus complète qui ait paru. Les éditeurs se sont bornés à alléger le volume en supprimant certaines redites inévitables dans l'histoire d'un héros qui, durant quarante ans, n'a pas cessé de réitérer, tous les jours et à toute heure, sur les mêmes lieux, les mêmes miracles de charité. Ces coupures intelligentes et discrètes n'enlèvent à la narration que ce qu'elle pouvait avoir de monotone, et laissent entière la sublime figure de l'apôtre des nègres.

On a commencé vingt fois l'histoire de Saint-Vincent de Paul depuis Abelly, mais on n'a pas fait mieux que ce bon évêque, admirateur et ami de M. Vincent. Dans une édition à l'usage du grand public, il était nécessaire d'abréger le fond notablement et d'aérer la forme en élaguant ce que l'ensemble avait de trop touffu.

Comme pour *Jeanne d'Arc*, les illustrations de *Saint-Vincent de Paul* sont empruntées aux publications ou aux monuments contemporains. Il était plus difficile d'illustrer *Saint-Claver* ; cependant d'intéressantes vues des lieux qu'habita l'héroïque jésuite, sont semées dans le texte, où l'on rencontre aussi des types de ses chers nègres et le portrait de son saint ami Alphonse Rodriguez.

Les publications de la Société Saint-Augustin sont en vente dans toutes les librairies catholiques.

MUSÉE DES ENFANTS, N° 6. — Sommaire : L'Enfance des Saints : Saint-Louis de Gonzague. — Histoire d'une patte cassée. — Le petit désobéissant. — Les Hommes illustres : Jean Bart. — Philadelphie. — Pensée. — La première confession d'un enfant. — La France pittoresque : la Maurienne. — Les deux Robes. — Mots et Anecdotes : les assaisonnements les plus précieux. — La casquette de Jean-Pierre. — Variétés : Coutumes anciennes; L'Horloge des oiseaux; Un nouveau Baromètre; Les bouts de cigares et les vieilles chaussures; Trait d'intelligence d'un chien Jeux et Récréations : Le Bâtonnet; Petit Jet d'eau d'exécution facile. — 2e Concours de Devinettes — Résultats du Concours d'allemand. — Boîte aux jeux d'esprit.

Gravures. — Saint-Louis de Gonzague (1 gravure). — Heur et Malheur (1 gravure, chromo). — Le petit désobéissant (1 gravure, *chromo*). — Jean Bart (1 gravure) — Philadelphie (1 gravure). — La France pittoresque (2 gravures) — La casquette de Jean-Pierre (8 gravures). — Variétés (1 gravure).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 811e livraison (16 juin 1888). Texte : Les premières pages, par Mlle Z. Fleuriot. — Oiseaux symboliques et emblématiques, par Mme Jeanne Cazin. — Le théâtre de l'histoire : Babylone, par Frédéric Dillaye. — Vacances de Pentecôte, par Louis Rousselet. — La légende de Guillaume Tell, par Duplessis, — La main et le gant, par P. Martefant.

Dessins de : Adrien Marie, Slom, Tofani, Sellier, Barclay.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

du mercredi 13 juin

LINS DE PAYS. — En campagne, les achats deviennent impossibles ; sur place, un courant d'affaire ordinaire, à prix en hausse.

LINS DE RUSSIE. — Les grands achats de la semaine dernière et les prix élevés demandés par les détenteurs ont contribué à réduire très sensiblement le chiffre d'affaires de cette semaine. Les transactions ont porté sur les rouis à l'eau à livrer. Les prix restent fermes pour tous les genres. Change de Saint-Pétersbourg sur Paris, à 3 mois : 221,67.

ÉTOUPES DE PEIGNAGE. — Les étoupes de Russie roulés à terre sont recherchées et légèrement en hausse. Les prix sont fermes aussi sur tous les autres articles.

FILS. — Il s'est encore traité des affaires cette semaine, et la hausse est pleinement acquise; les filateurs se montrent peu disposés à traiter, la plupart d'entre eux étant engagés pour trois mois.

FILS DE JUTE. — Bonne demande et prix très fermes pour tous les genres, même pour les peignés, *qui étaient autrefois* complètement délaissés.

TOILES. — Un courant d'affaires ordinaire pour cette époque de l'année.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 juin.— L'ensemble du marché est moins satisfaisant. Les nouvelles de Berlin au sujet de la santé de l'empereur, les ventes venues de l'étranger, ont motivé une réaction générale.

Le 3 0/0 n'a pu conserver le cours de 83 francs et finit à 82.97. Le 4 1/2 perd 10 centimes à 105.65.

Le Foncier reste à 1447, le Suez 2160. Le Panama conservera les cours d'hier. M. de Lesseps rappelle aux souscripteurs de la dernière émission qu'ils auront droit, avec privilège d'irréductibilité, à un nombre d'obligations à lots égal au nombre d'obligations de la dernière émission qu'ils avaient souscrites ou qu'ils pourront échanger.

Les titres de la 3e série contre des obligations à lots. C'est là un privilège avantageux et qu'apprécieront les souscripteurs habituels du Panama. Les fonds étrangers sont faibles. L'Italien finit à 98 02.

Le Hongrois à 80 1/16. L'Extérieure fait toujours preuve de fermeté à 70 7/8. Les Valeurs minières sont plus recherchées. Les Métaux sont demandés à 820. Le Rio 475, la Tharsis 133.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le developpement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS :

Agen, Aix, Alais, Albi, Alençons, Amiens, Angers, Angoulême, Annecy, Annonay, Apt, Arles, Arras, Auch, Aurillac, Auxerre, Avignon, Bar-le-Duc, Bayonne, Beauvais, Belfort, Besançon, Béziers, Blois, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bourges, Brest, Brive, Caen, Cahors, Cambrai, Carcassonne, Carpentras, Castres, Cette, Chalon-sur-Saône, Châlons-sur-Marne, Chartres, Châteauroux, Chaumont, Cherbourg, Clermont-Ferrand, Dax, Dieppe, Dijon, Douai, Dreux, Dunkerque, Elbeuf, Epernay, Epinal, Fontainebleau, Gaillac, Grenoble, Havre (le), Honfleur, La Rochelle, Laval, Lille, Limoges, Lisieux, Lodève, Lorient, Lyon, Mâcon, Mans (le), Marmande, Marseille, Montauban, Montereau, Montluçon, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Narbonne, Nevers, Nices, Nîmes, Niort, Orléans, Pau, Périgueux, Perpignan, Poitiers, Puy (le), Reims, Rennes, Rive-de-Gier, Roanne, Rodez, Roubaix, Rouen, St-Brieuc, St-Etienne, St-Germain-en-Laye, St-Lô, St Malo, St-Servan, St-Quentin, Saumur, Sedan, Sens, Tarbes, Thiers, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Valence, Valenciennes, Versailles, Vichy.

AGENCE DE LONDRES : 38, Lombard-Street, E. C.

Agences de la Société Générale Alsacienne de Banque:
Colmar, Francfort, Guebwiller, Metz, Mulhouse, Strasbourg

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — **Opérations sur Titres** (Conversions, renouvellements, échanges). — **Garde de Titres. — Envois de fonds** (Départements, Algérie et Etranger). — **Billets de Crédit circulaires.—Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse. etc.** 17257d

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Depuis quelques jours, une maison de grains et fourrages de la place de Roubaix annonce au public qu'elle vend des avoines du pays à 17 fr. 50 les 100 kilos.

Vu les cours actuels de tous les marchés ce prix ne peut être pratiqué. Nous, négociants-marchands de grains et fourrages soussignés, avons effectué un achat de l'avoine annoncée et avons immédiatement reconnu que la susdite avoine était de provenance étrangère.

Dans l'intérêt du commerce local, nous croyons qu'il est de notre devoir de mettre les consommateurs en garde contre de semblables agissements.

Louis Scotté, L. Vanhoutte-Petit, Lepers-Tanchon, Pierre Delcroix, Joseph Scotté, Lambert-Desmazure, Florentin Leman, J. Fournier-Seynave, Pierre Flipo, A. Lambert fils, E. et M. Fournier. 17222—33016

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

AUX

Fabriques Parisiennes

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue
MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11

SPÉCIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

Grande mise en vente de modèles nouveaux pour enfants, tels que :

Robes, Douillettes, Tabliers, Pelisses et Robes de baptême, etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES
LINGE DE TABLE
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés à la main
Spécialité de Broderies
en tous genres
de garnitures et Bandes brodées sur toile
pour chemises

Dépôt de Toiles des Vosges

Blanchies sur pré, en toutes largeurs, garanties à l'usage.

PRIX EXCEPTIONNELS

Chiffres et Broderies

A FAÇON

Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus grands assortiments, vendre le meilleur marché et entièrement de confiance.

PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16867

Maison A. BOUTRY

36, rue de l'Espérance, Roubaix

ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE. Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT. Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve 17